



Nominations pour siéger à un groupe de travail chargé d'examiner les questions relatives au budget administratif de l'OIC

1. Le Directeur exécutif présente ses compliments aux Membres de l'OIC et les informe que le Conseil international du Café, à sa 127^e session tenue le 11 septembre, a décidé de créer un groupe de travail chargé d'examiner le budget administratif de l'OIC pour 2020/21 et les questions connexes.
2. Le "document informel" (ci-joint) du Président du Conseil, M. Iman Pambagyo (Indonésie), contient les modalités de travail proposées pour le groupe de travail.
3. Les pays Membres souhaitant participer à ce groupe de travail sont invités à soumettre leur nomination par l'intermédiaire des porte-parole des Membres importateurs et exportateurs, Mme Zoé Druilhe (Union européenne) (zoe.druilhe@ec.europa.eu), et l'Ambassadeur Marco Farani (Brésil) (marco.farani@itamaraty.gov.br), respectivement.

Document informel du Président du Conseil de l'OIC (Indonésie) sur le petit groupe de travail de haut niveau (PGT-HN)

En réponse à plusieurs suggestions avancées à la 127^e session du Conseil de l'OIC, l'Indonésie est disposée à présider le GT visant à faciliter un accord sur plusieurs questions liées au budget qui ont été discutées à la 127^e session du Conseil de l'OIC. L'Indonésie est d'avis que le rôle du président du GT devrait s'appuyer sur les hypothèses ci-après :

1. Le nombre des membres du GT doit être limité pour lui permettre de travailler rapidement dans les limites du temps disponible. Outre l'Indonésie qui assurera la présidence du Conseil jusqu'à la fin septembre 2020, le Groupe de travail devra comprendre :
 - 8 pays représentant les Membres exportateurs d'Amérique latine, d'Amérique centrale, des Caraïbes et du Mexique, d'Afrique et d'Asie et du Pacifique, qui seront décidés et proposés par le porte-parole des Membres exportateurs.
 - Les représentants des pays exportateurs de café ci-dessus devront inclure des Membres de l'OIC qui ont proposé de réduire leur cotisation annuelle.
 - 4 pays représentant les Membres importateurs qui seront décidés et proposés par le porte-parole des Membres importateurs
 - Le Président et le Vice-Président du Comité des Finances et de l'Administration
2. Les nominations proposées par les Membres exportateurs et importateurs devront être communiquées le plus rapidement possible, de préférence avant le 18 septembre 2020, afin de lancer le processus de toute urgence.
3. Les Membres du GT devront conduire les réunions de façon constructive et positive en vue de régler les problèmes actuels, la reprise des positions déjà bien connues devra être évitée.
4. Les fonctions et l'ordre du jour du GT devront se limiter aux questions budgétaires et connexes. Sur la base des débats de la 127^e session de l'OIC, ces questions sont les suivantes :

- Différents scénarios de réduction du budget.
 - Projet de budget de l'OIC pour l'année caféière 2020/21.
 - Proposition de réduction de la contribution financière des Membres à compter du budget 2020/21, répondant à des critères d'équité et de pertinence et permettant toujours à l'Organisation de remplir pleinement ses fonctions essentielles.
5. Les membres du GT devront se concentrer sur la recherche de solutions et éviter de camper sur leurs positions sans offrir une solution acceptable par tous les Membres.
 6. Les membres du GT devront respecter la discipline de temps des réunions imposée par les différences de fuseaux horaires. À cet égard, les débats devront être ciblés, les interventions courtes et limitées aux questions de fond, et les Membres devront faire preuve de la souplesse nécessaire pour s'accorder au lieu de camper sur leurs positions sans proposer de solutions.
 7. Le GT devra présenter son rapport sur les résultats de ses délibérations à la session du Conseil de l'OIC d'octobre 2020 pour approbation par ledit Conseil.